

# OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Commune de Vresse-sur-Semois

## COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS DE CONSULTATIONS VILLAGEOISES

### BOHAN ET HÉRISSART

1 FÉVRIER 2022



#### Ordre du jour

- › Information
  - Qu'est-ce qu'une ODR ?
  - Tour de la commune de Vresse
- › Consultation
  - Travail en sous-groupes
  - Mise en commun des résultats
- › Les suites



#### Présences

- › **Villageois** : 20 présents (voir la liste en annexe)
- › **Pour la Commune** : Arnaud ALLARD, Frédéric MARTIN, Alain WILEMME
- › **Fondation rurale de Wallonie** : Juliette MAQUET et Bruno ECHTERBILLE

⇒ Total de présences : 25 personnes



#### Lieu de réunion

- › Ecole de Bohan

## Information – Qu'est-ce qu'une ODR ?

---

La FRW a été désignée pour accompagner Bièvre dans son opération de développement rural. Mais ... "FRW", "Opération de développement rural", Kezako ?

La **FRW** (Fondation rurale de Wallonie) est un organisme privé, chargé de missions publiques. Le travail des agents de développement de la FRW consiste à informer, conseiller et accompagner les communes dans leur opération de développement rural.



*« Une **ODR** (Opération de Développement Rural) consiste en un ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement entreprises ou conduites en milieu rural par une commune, dans le but de sa revitalisation et de sa restauration, dans le respect de ses caractères propres et de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants aux points de vue économique, environnemental, social et culturel. Une opération de développement rural dure 13 ans : 3 ans d'élaboration du programme et 10 ans de mise en œuvre des projets.*

*Le **PCDR** (Programme Communal de Développement Rural) est un document stratégique qui synthétise l'opération de développement rural. Le PCDR notifie tous les projets qui seront à mener dans une commune à court, moyen et long termes (10 ans). Le PCDR est composé de plusieurs parties : description des caractéristiques socio-économiques de la commune, résultats de la consultation à la population, stratégie de développement et projets pour atteindre les objectifs stratégiques ».*

*Source : extrait du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural.*

Dans le cadre d'une ODR, une **CLDR** (Commission Locale de Développement Rural) est mise en place. Cette commission est composée comme suit :  $\frac{3}{4}$  des membres sont issus de la population et  $\frac{1}{4}$  maximum du conseil communal. Les membres de la CLDR représentent un maximum de composantes de la population au niveau de la profession, de l'âge, du genre, des catégories socio-professionnelles, des villages, ...

- La CLDR participe à la définition et à la réalisation du PCDR (stratégie, projets et priorités) ;
- La CLDR assure un rôle de relais entre les habitants et la commune dans la mise en œuvre du PCDR ;
- La CLDR est une commission consultative : il s'agit d'un lieu de dialogues, de débats démocratiques, de propositions et d'idées ;
- Les réunions avec la CLDR sont au nombre de 6 à 8 fois par an durant la phase d'élaboration du programme. Lors de la mise en œuvre, il s'agit d'environ 4 réunions/an ;
- Des réunions plus thématiques (en fonction des différents groupes de travail qui seront créés) peuvent également s'organiser.

### Comment se déroule concrètement l'élaboration d'une opération de développement rural ?

L'auteur de programme (dans ce cas-ci : Impact SPRL) et la FRW sont désignés par la Commune avec le soutien des autorités régionales.

Un diagnostic est établi en se basant d'une part sur une étude socio-économique (objectif) et d'autre part sur les consultations citoyennes dans les villages de la commune (vécu subjectif).

Sur base du diagnostic de l'auteur de programme, des groupes de travail et la CLDR sont mis en place, identifient les enjeux essentiels et imaginent des réponses concrètes.

La CLDR détermine alors des objectifs de développement et les actions à réaliser pour y répondre à court (3 ans), moyen (3 à 6 ans) et long terme (6 à 10 ans). La faisabilité et la pertinence des réponses sont évaluées. Des retours vers la population sont organisés.

Le PCDR proposé par la CLDR est soumis à l'approbation du Conseil communal et doit ensuite être approuvé par le Gouvernement wallon sur proposition de la ministre en charge du Développement rural.

## **Information – Tour de la commune de Vresse**

---

La FRW présente les données chiffrées recueillies par l'auteur de programme dans la partie d'analyse du territoire.

La présentation est disponible via le site internet de l'opération de développement rural :

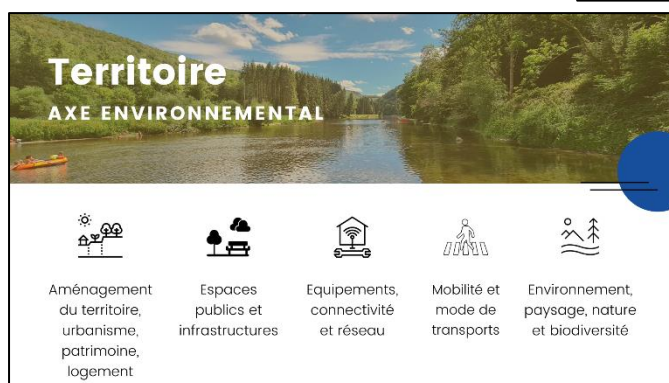
[https://www.pcdr-vresse.info/uploads/7/8/3/9/78394446/pr%C3%A9sentation\\_commune\\_de\\_vresse.pdf](https://www.pcdr-vresse.info/uploads/7/8/3/9/78394446/pr%C3%A9sentation_commune_de_vresse.pdf)

## Consultation – travail en sous-groupe

### Réflexion globale sur votre village et votre commune : atouts, faiblesses et pistes d'action

- Les citoyens se mettent en groupes de 4 à 6 personnes.
- Au sein de chaque groupe, un secrétaire est désigné, il notera les réflexions.
- Les villageois sont désormais invités à réfléchir aux atouts, faiblesses et pistes d'action de la commune sur différents grands thèmes.

Axe social (services et associatif) : lieux de rencontres, solidarité, échanges, vie au village, enseignement, petite enfance, jeunesse, aînés, culture, vie associative et sportive, information, communication et numérique.



Axe environnemental (territoire) : aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine, logement, espaces publics et infrastructures, équipements, connectivité et réseau, mobilité et mode de transports, environnement, paysage, nature et biodiversité.

Axe économique (travail et activités) : emploi et formation, commerces et localisation des activités économiques, création de nouvelles activités et innovation, agriculture, sylviculture et carrières et tourisme.



- Chaque groupe a 15 minutes par thèmes.
- L'atelier se termine par une mise en commun des réflexions des différents groupes : partage d'opinions, débats, ...

#### i. Résultat des échanges

Voir tableau

## Atelier de consultation – Réflexion sur les villages de Bohan et Hérissart, et la commune

| Thématique  | Atouts   | Faiblesses  | Pistes d'action  |
|---|--|---|--|
| <b>Services et associatif – réflexions liées à l'axe Social</b> |  |   |  |
| Vie associative, vie au village et solidarité                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Il existe une belle solidarité dans le village.</li> </ul>    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Un point poste est disponible, mais il repose sur un commerçant privé. Nécessité de s'assurer la pérennité.</li> <li>Maque d'esprit de village car il y a beaucoup de touristes et peu de jeunes. Plus l'ambiance d'avant.</li> <li>Pas de rencontre/accueil avec les autorités lors de l'installation de nouveaux habitants.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Le SI est en perte de vitesse, il y a une volonté de le redynamiser, mais il y a un gros manque de bénévoles.</li> </ul>  |
| Lieux de rencontres et d'échanges                               |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Maque d'une salle de village, pour les enterrements, les troupes de théâtre, etc.</li> <li>Manque d'occasion de se rencontrer à part dans les commerces.</li> </ul>  |  |
| Population (aînés, jeunes, petite enfance) et aides             |  |   |  |
| Enseignement  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Présence des écoles maternelle et primaire à Bohan</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Pas d'écoles secondaires</li> </ul>  |  |
| Information et communication                                    |  |   |  |
| Santé et services d'urgence                                     |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Manque d'un relais médical.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Conscients qu'une maison médicale est une grosse infrastructure, une livraison de médicaments (pharmacie) pourrait être accessible ½ jour par semaine à un endroit afin de centraliser les médicaments. Mais nécessité d'accroître</li> </ul> |

|  |   |   |  |
|--|---|---|--|
|  |   |   | l'accès aux services de santé. Partenariat avec la maison médicale de Hautes Rivières et système de transport.   |
| Sport et culture   |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de club sportif</li> </ul>   |  |
| <b>Territoire – réflexions liées à l'axe Environnement</b> |   |   |  |
| Mobilité<br>Sécurité routière                              |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gros manque de transport en commun</li> <li>• Le centre rassemble beaucoup de routes qui sont trop fréquentées, trop bruyantes et trop rapides.</li> <li>• Manque de passage à piétons sur la rue de l'église.</li> <li>• Manque de place de parking</li> <li>• Manque de sécurité sur le bord des routes (surtout avec présence de piétons).</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Penser un système de ralentisseur de vitesse pour tous les usagers (urgences, grumiers, usagers lents, etc), ou de radars préventifs. Réduire les bruits liés à la circulation.</li> <li>• Le centre rassemble beaucoup de routes qui sont trop fréquentées, trop bruyantes et trop rapides</li> <li>• Nécessité d'entretien de l'équipement (bornes, panneau d'agglomération, etc) sur la route des Dolimarts (qui est très dangereuse).</li> <li>• Réduire la vitesse dans les entrées de village (placer des zones 30 ?).</li> <li>• Mise en place de navettes vers les gares belges et TGV</li> </ul> |
| Environnement,<br>paysage, nature et<br>biodiversité       |   |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation par rapport à la suralimentation (qui devient toxique) des canards de la Semois avec un panneau pédagogique.</li> </ul>   |
| Patrimoine   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Patrimoine bâti (maisons typiques)</li> </ul>  |   |  |
| Aménagement du<br>territoire et<br>urbanisme               |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les logements sociaux sont dans le cœur du village.</li> </ul>   |  |
| Espaces publics et<br>infrastructures                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les nombreux chemins de promenades (386km), les beaux paysages naturels et la proximité avec la Semois : le tout amène un environnement magnifique.</li> </ul> |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaménager la plaine de jeux près du camping. C'est l'endroit idéal, mais il faut faire attention par rapport aux inondations. Un projet de plaine de jeux près de la mairie est en discussion depuis 10 ans.</li> <li>• Améliorer le vieux cimetière (supprimer le mur et remplacer la haie par une d'essence locale)</li> </ul>   |

|   |  |  |   |
|---|--|--|---|
|   |  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'environnement autour de la grotte</li> <li>• Entretien des parterres de la place.</li> </ul>   |
| <b>Propreté publique</b>  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les abords de la Semois sont très sales, beaucoup de déchets, d'excréments de chiens, les poubelles sont vite remplies en été.</li> <li>• Ramassage des immondices défilants dans certains quartiers. Trouver un meilleur système de ramassage à la rue des Grossarts et rue du vicinal.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation de la population à l'épuration des eaux usées. Dû au manque de station d'épuration au village, les eaux sales se déversent dans la Semois. Sensibiliser les touristes et habitants à la consommation de produits chimiques dangereux pour la faune et la vie aquatique. Idée d'autocollants « ici commencent la Semois ».</li> <li>• Récupération des consignes (canettes, bouteilles) afin d'éviter les dépôts (sensibilisation, sanctions).</li> </ul>                                     |
| <b>Téléphonie, connectivité et réseau</b>                       |  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Débit internet bien meilleur depuis l'été 2020. Mais volonté d'accroître la qualité et la performance au niveau téléphonie et réseau internet. Le réseau Proximus est saturé pour les nouveaux arrivants. Une bonne qualité de réseau est un atout pour attirer les jeunes et faciliter l'installation des entreprises</li> </ul>  |
| <b>Travail et activités – réflexions liées à l'axe Économie</b> |  |  |   |
| <b>Tourisme</b>   |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il n'existe pas assez de points d'informations touristiques</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tourisme de masse : amener un certain contrôle ? Lien avec la gestion des déchets et le nombre de parking.</li> </ul>  |
| <b>Commerces</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• De nombreux commerces de qualité qui amènent de l'emploi</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de services bancaires dans le village. Nécessité de mettre un distributeur de billets.</li> </ul>   |   |
| <b>Emploi et formation</b>                                      |  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de contact au niveau de l'emploi. Il y a une demande à faire mieux coïncider avec l'offre des commerçants. Au final, ce sont beaucoup des travailleurs français. Faire se rencontrer ceux qui cherchent du travail et les commerçants qui cherchent de la main d'œuvre.</li> <li>• Avec l'accroissement du télétravail, il peut être intéressant de créer des espaces où les travailleurs peuvent se rejoindre. Combiner cet espace ouvert au télétravail à une maison de village à Bohan.</li> </ul> |

|                 |  |  |   |
|-----------------|--|--|---|
| Agriculture     |  |  |   |
| Sylviculture    |  |  |   |
| Economie locale |  |  | • Economie du tabac et des fraises à revaloriser dans le futur. |



## Les suites de l'ODR

---

Pour suivre l'opération de développement rural, différents canaux sont disponibles :

- Les différents rendez-vous sont toujours repris dans les actualités du site communal : <http://www.vresse.be>
- La page Facebook communale relaie les éléments-clés : <https://www.facebook.com/vressesursemois>  
La page Facebook de l'équipe Semois-Ardenne de la FRW : <https://www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne>
- Toutes les informations, documents et comptes-rendus seront disponibles sur le site spécialement dédié à l'ODR : <https://www.pcdr-vresse.info/>
- Le bulletin communal fait le point au fur et à mesure du déroulement de l'ODR.

Et pour s'investir dans les prochaines étapes, vous pouvez poser votre candidature à la CLDR (clôture des candidatures le 19 mars) !

Rédaction du compte-rendu  
Juliette Maquet et Bruno Echterbille  
Agents de développement



## Annexe : liste de présences (20)

---

|     |           |            |                   |
|-----|-----------|------------|-------------------|
| Mme | COLETTE   | Claire     | Bohan             |
| M.  | LARDIER   | Guy        | Bohan             |
| M.  | DEVOS     | Constant   | Sugny             |
| M.  | MANINENS  | Lucien     | Bohan             |
| Mme | DEFOICHE  | Monique    | Bohan             |
| M.  | ARNOULD   | Lucien     | Bohan             |
| M.  | BALFROID  | Yves       | Bohan             |
| M.  | BUFFET    | Thierry    | Bohan             |
| M.  | MAHT      | JP         | Bohan             |
| Mme | NOLLEVAUX | Céline     | Bohan             |
| M.  | DOUNY     | André-M.   | Vresse-sur-Semois |
| M.  | ALLARD    | Pierre     | Bohan             |
| M.  | MERVEILLE | Emmanuel   | Bohan             |
| M.  | NOEL      | Laurent    | Bohan             |
| Mme | DE WOLF   | Monique    | Bohan             |
| M.  | VANDISTE  | Sébastien  | Bohan             |
| Mme | HERRY     | Béatrice   | Bohan             |
| Mme | RENARD    | Patricia   | Bohan             |
| M.  | VALENTIN  | Tom        | Bohan             |
| M.  | TELLIER   | Christophe | Bohan             |